



SNES Wallis-et-Futuna
BP 605 Mata 'Utu
98 600 Wallis
Pacifique Sud



Mél. : <contact@snes-fsu-wf.fr>
Site : <http://www.snes-fsu.wf>

Compte-rendu du CTS n°3 du 3 novembre 2020

Sont présents :

Membres du CTS, représentants du vice-rectorat

M. Thierry Denoyelle, Vice-recteur
M^{me} Denise Likafia, cheffe des ressources humaines
M. Philippe Savary, directeur du second degré

Membres du CTS, représentants des personnels

M^{me} Cynthia Joubert (FSU), remplaçante
M. Pascal Schroetter (FSU), titulaire
M. Sosefo Tuihoa (UTFO), titulaire
M. Charles Fakailo (UTFO), titulaire
M. Soakimi Polelei (UTFO), remplaçant

Experts désignés par l'administration

M^{me} Siakuvasa Talaha, chef du service des examens et concours
M. Jean Pierre Robin, proviseur du lycée de Wallis
M. Alexandre Esmaeli, chef du service de la formation continue

Début de la réunion à 14h30

I) Adoption des PV du 21 juillet 2020

Le SNES signale qu'un procès verbal doit retranscrire de façon précise les éléments et les propos partagés lors de la réunion et des informations glanées a posteriori ne doivent pas y figurer. Ainsi, lors des échanges sur les E3C, la secrétaire générale, qui présidait le CTS, avait indiqué n'avoir pas d'éléments précis sur l'organisation de ces épreuves alors que le compte rendu indique que « toutes les applications sont opérationnelles pour assurer à Wallis le bon déroulement des E3C ». Cette contre vérité est dénoncée par les représentants du SNES. Ces derniers indiquent aussi que l'introduction du procès verbal ne retranscrit pas l'esprit des propos des représentants syndicaux qui avaient insisté sur l'irrespect du Vice-recteur et de plusieurs chefs de services qui n'avaient pas siégé lors du dernier CTS car en déplacement sur Futuna. Le SNES insiste à nouveau sur l'importance des CTS dont les réunions sont planifiées à l'année et considèrent que l'absence du Vice-recteur, sans que les représentants syndicaux n'en soient avertis, relève de l'irrespect et du refus du dialogue social. Le Vice-recteur indique que les représentants du Snes doivent adresser au vice rectorat des propositions de modification du procès verbal afin que celui-ci soit représenté lors du prochain CTS. Pour le procès verbal du CTS du 11 mars 2020, qui avait été rejeté par les représentants syndicaux car le Vice-recteur refusait que soient notifiés des éléments factuels sur la discrimination que subit un représentant syndical de la part de son chef d'établissement, le Vice-recteur accepte qu'une annexe (proposée par le Snes) soit adjointe au procès verbal.

II) Organisation administrative

a) Calendrier scolaire 2021

Le Vice-recteur indique que le président de l'Assemblée Territoriale souhaite que le 29 juillet 2021 soit intégré dans des vacances scolaires car l'année prochaine le territoire fêtera les soixante ans du statut de TOM. Selon le calendrier scolaire 2021 acté le 18 juin 2020, les vacances de la 2^{ème} période étaient du 5 juin au 20 juin et celles de la 3^{ème} période du 7 août au 22 août ; aucune période de vacances n'était prévue en juillet. Le préfet ainsi que la Commission Consultative Mixte Territoriale sont favorables à une modification du calendrier scolaire 2021. Le CTS, pour le second degré, doit aussi donner son avis. Le Vice-recteur met donc au vote cette modification de calendrier. Les 3 élus UTFO votent pour et les 2 élus du Snes votent contre. Le Snes indique que la priorité reste la réussite des élèves et le respect des rythmes scolaires. De plus, une modification locale du calendrier risque d'engendrer des complications pour l'organisation des examens car sur ce domaine Wallis-et-Futuna est inféodé à la Nouvelle Calédonie. De plus, le Snes souhaite consulter au préalable ses syndiqués avant d'acter une modification du calendrier.

Le Vice-recteur présente, suite au vote majoritaire du CTS sur la modification du calendrier 2021, deux propositions de calendriers scolaires pour l'année prochaine :

- Proposition de l'Assemblée Territoriale : décaler les vacances d'août sur la fin juillet.

Vote contre des 5 représentants syndicaux.

– Proposition du Vice-recteur : en pièce jointe.

Le Vice-recteur demande à ce que les syndicats consultent leurs membres et remontent au vice-rectorat pour le 9 décembre leurs avis.

b) Service de permanence pour les congés de fin d'année

Comme à l'accoutumée, les chefs d'établissements ont remonté un planning de permanence pour leurs établissements. Le vice-recteur signale qu'il faudra être vigilant sur la fermeture de toutes les fenêtres car cette année une saison cyclonique particulièrement rude est attendue.

III) Organisation administrative

a) Carte des formations 2021

Elle est présentée par le directeur du second degré et ne comporte aucune modification majeure par rapport à celle de 2020 si ce n'est la fermeture de la section sportive du collège de Fiua. Le SNES regrette fortement la fermeture de cette section qui ne tient pas compte du travail remarquable de l'enseignant en charge de la section depuis de très nombreuses années et de réussites indéniables. Le Vice-recteur est totalement d'accord avec l'analyse du Snes, regrette également la fermeture de cette section, mais indique qu'il s'agit d'un choix du CA de l'établissement dont il faut respecter le vote.

b) Orientation

Le Vice-recteur affirme qu'il faudra être attentif au sujet des élèves qui ont échoué au baccalauréat. Une cellule de décrochage sera créée afin de mieux les accompagner.

Le Snes questionne le vice-recteur sur le poste de Cop/Psy qui sera vacant dans quelques semaines afin de savoir si ce poste a été publié pour un recrutement national. Le vice-recteur répond par l'affirmative.

V) Gestion des personnels

a) Mouvements des enseignants et renouvellement

- Pour la rentrée 2021, 17 postes vacants ont été mis au mouvement et pour l'instant 16 postes ont été pourvus. Seul un enseignant en histoire/géo a décliné le poste. Le vice-rectorat a interpellé le ministère afin que les enseignants sur liste complémentaire soient sollicités.

A une question du Snes, le Vice-recteur réaffirme qu'aucune 5^{ème} année ne sera octroyée car cela n'est pas prévu par les textes.

La problématique essentielle consiste à faire venir ces enseignants affectés sur le territoire. Selon le vice-rectorat, en comptant les enseignants et les ayants droits, il faudrait faire voyager 30 personnes en janvier. Ces personnes doivent contacter la COVE à l'administration supérieure pour gérer leur voyage qui est prévu du 16 janvier 2021 (départ de Paris) au 18 janvier 2021 (arrivée sur Wallis).

- Renouvellements.

2 enseignants en 1^{ère} année n'ont pas sollicité de renouvellement et 3 enseignants ont reçu un avis défavorable. Tous les enseignants recevront une notification ministérielle, soit de renouvellement, soit de non renouvellement.

b) Campagne PPCR 2019/2020 et 2020/2021

Suite à la situation de pandémie, un arrêté en date du 13 mai 2020 précise que les RDV de carrière peuvent être réalisés jusqu'au terme de l'année civile 2020. Le compte rendu de ces RDV doit être établi au plus tard pour le 15 janvier 2021. Pour la campagne 2019/2020, les derniers RDV se tiendront dans le courant du mois en SVT et en éducation musicale et tous les enseignants repérés dans le cadre du PPCR auront donc été visités.

Pour 2020/2021, pour l'instant, 6 enseignants ont été repérés : 2 en SVT, 2 en mathématiques, 1 en Génie Industriel et 1 en Biotechnologie.

VI) Plan de Formation

Le cofpic indique que la phase d'élaboration des fiches action est achevée. Le PAF 2021 sera présenté pour validation au vice-recteur fin novembre pour une publication début décembre.

Le Snes indique que suite au drame qui a touché notre collègue Samuel Paty, une formation interdisciplinaire sur les missions de l'école républicaine serait pertinente pour l'année à venir. Il souligne aussi l'importance dans ce contexte de l'enseignement moral et civique et trouve surprenant que les dédoublements dans cette discipline aient été supprimés au lycée en 2021 selon les projections transmises aux enseignants. Le proviseur affirme que ces dédoublements seront bien maintenus en 2021. Le vice-recteur affirme qu'il est plus favorable à des doublements qu'à des dédoublements.

VII) Planning 2021 des réunions du CTS

Propositions de dates : 23 mars ; 6 juillet ; 16 novembre.

Fin de la réunion à 17h